ez qu'ils sont de la même chair et du même sang que vous et qu'ils ont l'intérêt du pays tout autant à cœur que vous, et que s'ils diffèrent d'opinion avec vous sur certaines questions vous devez tenir compte de l'état différent de choses qui les environne.

Je veux que toutes les parties de ce pays soient en relations plus étroites afin que nous puissions, comme membres d'une même fraternité, travailler à faire des Etats-Unis la plus grande nation sous le ciel. (Applaudissements).

A midi, les visiteurs sont partis dans un train spécial préparé par M. S. J. Cornell, pour Kingston.

Le résultat politique de la nuit passée à Winnissook Lodge par M. Bryan n'est que matière à conjecture, quoique chacun y semblait de bonne humeur ce matin

M. Bryan a passé toute la soirée au club, à écouter de la musique et à prendre part aux divertissements.

Ce matin, M. Hinkley portait à sa boutonnière le portrait de Bryan avec la devise :

Frappe libre, 16 à 1.

Au sujet de la campagne électorale, il s'est contenté de dire : Tout ira bien.

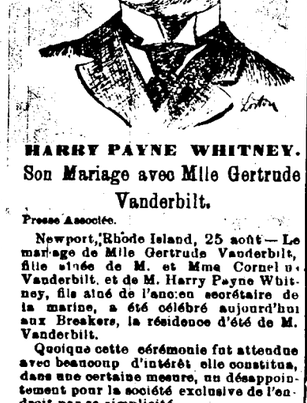

HARRY PAYNE WHITNEY.

Son Mariage avec Mlle Gertrude Vanderbilt.

Presse Associée.

Newport, Rhode Island, 25 août — Le mariage de Mlle Gertrude Vanderbilt, fille aînée de M. et Mme Cornelius Vanderbilt, et de M. Harry Payne Whitney, fils aîné de l'ancien secrétaire de la marine, a été célébré aujourd'hui aux Breakers, la résidence d'été de M. Vanderbilt.

Quoique cette cérémonie fut attendue avec beaucoup d'intérêt elle constitua, dans une certaine mesure, un désappointement pour la société exclusive de l'endroit par sa simplicité.

Il en a été ainsi principalement à cause de l'état de santé de M. Vanderbilt. Ses médecins avaient déclaré qu'il ne serait pas prudent de lui faire supporter les fatigues d'une longue cérémonie.

De sorte que le nombre des assistants au mariage n'était que d'environ cinquante.

Le révérend George F. Magill, recteur de l'église de la Trinité, dont M. Vanderbilt est un des fidèles, a officié.

Il avait d'abord été décidé que l'évêque Potter officierait, mais on a dû renoncer à ce projet, attendu que les lois du Rhode Island interdisent la célébration du mariage par un clergyman d'un autre Etat. Cependant l'évêque a donné la bénédiction aux époux après la cérémonie.

La future et ses filles d'honneur se sont assemblées dans le salon du premier étage et sont descendues par le grand escalier.

Mlle GERTRUDE VANDERBILT

est entrée dans le salon réservé pour la cérémonie au bras de M. Chauncey M. Depew. Elle s'est dirigée vers un prie-dieu où le futur l'a rejointe.

Son père avait été conduit dans le salon sur une chaise roulante.

Les futurs ont alors écouté les paroles du pasteur qui les unissaient pour la vie.

La robe de la mariée et celle des filles d'honneur arrivaient directement de Paris.

La robe de Mlle Vanderbilt était de satin blanc garni de dentelles anciennes que possède la famille depuis de longues années. Elle portait le voile de mariage de sa mère et tenait à la main un bouquet de stephanotis et de gardenias.

Les filles d'honneur portaient des robes de soie blanche couvertes de mousseline et de froncés de valenciennes, avec des cols à la Van Dyke.

Les manches étaient longues avec des manchettes de valenciennes. Des ceintures roses donnaient un aspect charmant à ces costumes.

Mlle Gladys Vanderbilt, sœur de la mariée, et Mlle Dorothée Whitney, sœur du marié, les deux *maide of honor* portaient des robes de mousseline et d'organdi avec des cols en valenciennes.

Les présents de la mariée aux filles d'honneur étaient des broches ornées de diamants et de perles.

M. Whitney a donné à son *best man* et aux membres du comité de réception des épingles de cravate également ornées de perles et de diamants.

M. Whitney portait un gardénia à la boutonnière, *son best man* une orchidée blanche, et les membres du comité de réception des lis de la vallée.

Les bouquets des cinq filles d'honneur étaient composés de roses et de lis attachés par de larges rubans de satin rose sur lesquels étaient brodées des fleurs de lis.

Les demoiselles d'honneur étaient Miles Sloane, Shepard, Gerry et Taylor.

M. Payne Whitney, qui arrivait d'Europe, était le *best man*. Les membres du comité de réception étaient MM. Frank Polk, Columbus Baldwin, Rawlins L. Connemet et Alfred Vanderbilt, frère de la mariée.

Après la cérémonie les nouveaux époux se sont rendus dans le salon gris où ils ont reçu les félicitations des invités.

Ils avaient pris place sous un arceau de feuillage des tropiques au dessus duquel était placé un dais composé de deux immenses Areca Lucescens.

Sept rosiers fleuris de huit pieds de haut, alternativement roses et blancs, formaient une allée pour le passage des invités.

Les nouveaux époux ont quitté Newport dans le wagon spécial numéro 493 attaché à une locomotive spéciale à deux heures de l'après-midi.

Personne n'a voulu divulguer l'endroit où ils se rendaient. On croit toujours, cependant, qu'ils vont passer les premiers temps de leur mariage à Lenox, Massachusetts.

M. Bryan à Utica.

Presse Associée.

Utica, Etat de New York, 25 août— La journée mouvementée de M. Bryan s'est terminée par un incident qui a failli devenir un désastre.

La moitié de la plate forme sur laquelle le candidat démocratique était installé en face de l'hôtel Braggs, à Utica, à minuit, et pendant qu'il s'adressait à plusieurs milliers de personnes, s'est écroulée.

M. Bryan est sorti des décombres sans une égratigure, mais M. Clinton Beck with Herkimer, un membre du comité républicain, a eu la cheville luxée.

John T. Teller a eu un bras cassé et plusieurs autres personnes ont fortement contusionnées. Personne, fort heureusement, n'est dangereusement blessé.

Les craquements des charpentes et les cris des femmes ont failli causer une panique. M. Bryan a agité son chapeau pour calmer la foule.

Après dix minutes, pendant lesquelles des agents de police ont retiré ceux qui étaient tombées avec les débris de la plateforme, M. Bryan a continué son discours.

Le trop grand nombre de personnes installées sur la plate-forme a causé cet accident.

Marchés Divers.

Paris, 25 aout, 4 p. m. —La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 67 1/2 centimes à compte.

Londres, 25 aout.—Consolidés au comptant 113 5/16, à terme 113 5/8.

Liverpool, 25 août—Coton spot—Demande calme et les prix en baisse.

American middling fair 5d, good middling 4 11/16, American middling 4 9/16 low middling 4 15/32, good ordinary 4 13/32, ordinary 4 5/32.

Ventes 7,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 6,000 américain. Recettes 3,400 balles, tout coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en août 4 29/64d, août et septembre 4 25/64, septembre et octobre 4 19/64d, octobre et novembre 4 17/64, novembre et décembre 4 16/64, décembre et janvier 4 16/64, janvier et février 4 16/64, février et mars 4 16/64, mars et avril 4 17/64, avril et mai 4 17/64.

Tenders 300 balles nouveaux registres

New-York, 25 aout——Coton stable à la clôture.

Ventes 214,900 balles.

Janvier 804, Février 808, mars 813, avril 817, mai 821, août 805 septembre 793, octobre 800, novembre 795, décembre 800.

New York, 25 aout —Le marché au coton a clos calme. Middling Uplands 8 3/8, Middling Gulf 8 5/8.

Ventes 1260 balles.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 26 Août 1896— Indications pour la Louisiane—Temps : beau; vents variables.

Température du 25 août 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	78	25
Midi.....	88	31
3 P. M.....	88	31
6 P. M.....	88	30

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages—Charles E Tissard à Jennie Gardache, Antonio Di Cola Celine Louise Chottan, Joseph Alfred Rétif à Eugénie Powés, Alfred Nickerson à Charlotte Brown Paul Jones à Ella Thomas, John McDermott à Emma Brabney, Paul Duncan à Anna Sintes.

Naissances—Mme J. W. Babm, un garçon; H. W. Meyer, un garçon; E. Catanzano, un garçon; F. Hubner, un garçon; J. B. M. Michon, une fille; L. Johnson, une fille; J. Jacques, une fille; T. Hanlon: une fille; W. Francis, un garçon; N Jones, Jr., une fille; F. Ulm, un garçon; P. C. Maurer, une fille; F. Lobrano, un garçon.

Décès.—J. W. Bostick, 14 mois, 1,424 Constance; Martha Hopkins, 2 mois, 1830 Chippewa; Elizabeth Brent, 27 ans, 2,130 Conti; B. F. Faye, 18 jours, 612 S Bassin; J. Mullen, 4 ans, cein Chippewa et Terpsichore; H. Geseler, 47 ans, 1225 Mandeville; Mlle Estelle Barnett, 15 ans, 422 S. Rampart; A. P. Ney, 5 mois, Milneburg; E. Walker, 98 ans, 2122 Huitième; Mme Vve Ann Oaks, 62 ans 3313 Dryades; G. Morgan, 50 ans, Bassin, près Peridido, Mabel Barnes, 6 mois, Hôpital de Charité.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Dr J. N. Roussell à J. R. St-Ange, deux terrains bornés par les rues Ursulines, St Philippe, Lopez et Reudon, $2,230.

Mme Laura P. Wayne à la Union Homes and Association, un terrain borné par les rues Carondelet, Première, Baronne et Philip, $4051.

La succession R. Kuepfer à Mlle M S Estalotte, un terrain borné par les rues Cleveland, Galvez, Johnson et Palmyre, $2 500.

M. Nolan à D C. Cadegan, trois terrains bornés par les rues Clara, Wilson, Cadiz et Upperline $1,350.

Louisiana Homestead Association à P. Labasse, deux terrains bornés par les rues Lizardi, Dauphine, Forstall et Bourgogne, $4,650.

T. J. Grillot à P. Labasse, un terrain borné par les mêmes rues. $400.

Léon Godchaux à Vve J G. Frye, un terrain borné par les rues Camp, Chestnut, Jena et Cadiz, $950.

Mme Camelia Murray à Martin Behrman, un terrain borné par les rues Pélican, Delaronde, Bouny et Séguin, $1,000

Ventes totales, $15,180.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livré hier à l'Hôtel de Ville.

J. Manger, cottage double en bois, borné par l'avenue Nashville et les rues Magasins, Constance et Elenora.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. — Ville de la Nouvelle Orléans vs F. L. Fourchy; $180 sur des licences.

La même vs Ernest T. Florence; réclamation de $300 sur des licences

La même vs Robert G. Dugué; $300 sur des licences.

J. Jackson vs Placide Reynes—procès exécutif de $5,000, sur des billets.

Celina Remy vs J. M. Vitry, son époux —demande de séparation.

Joseph Wehner vs The Ruddock Cypress Co—action en recouvrement de $7,533 92, sur un contrat.

Demande d'émancipation :

Ludwig Wm Gunther.

Cour Criminelle de District—

Section B—Juge J. C. Moise.

Condamnations :

Louis W. Lyons—actes de violence, $20 d'amende ou 20 jours de prison.

Anthony Alvarado—larcin, 60 jours d'emprisonnement.

James S Carter—actes de violence, $5 d'amende ou 5 jours de prison.

A plaidé non coupable :

Wm Love alias Green, abus de confiance.

Affaires remises :

Joseph Hasemann, meurtre de Peter F. Flynn; Josephine Johnson, larcin.

Première Cour de Police Correctionnelle—Chas Williams, Chas Weber, Tom Corkley—allures suspectes et ivresse : $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Renvoyés devant la Cour Criminelle:

James McCarthay, Hy Bibles alias Hy Patton, Jas Parker, blessure à main armée; A. Parker, Jas Copeland, actes de violence; Célestine alias Pinkey Hall, Westley Goode, larcin.

Acquittés:

Cyrus Smith, diffamation; Henderson Wilkes, abus de confiance.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Aug. Lahamer, Antoine Johns et Eliza Wallace—ivresse, bris de paix et bataille; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

E. A. Moore, J. A. Billac, W. L. Burke, Henrietta Guthreaux, Lucien Towneley, Hy Jones, Emily McMillen—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Wm Bilion, Rebecca Hall, Belle Thompson, bris de paix; $2 50 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Lorenzo Camarata et Antonio Formosa, violation de l'ordonnance 6068; $15 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

Aimer Hogun, Florence Cannon, Mamie Casson, Margaret Boudro et Wm Getz, insultes et bris de paix; Willie Wischan, actes de violence; Antoine G. Sabrier, vol avec effraction.

Dennis Ambrose, larcin; Spencer Fowler et John Shay, violation de la loi du dimanche; renvoyés devant la cour criminelle sous $300 de caution.

ASSASSINAT.

Paul Carado, arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin, blessé mortellement.

Hier, à 10 heures du soir, le voisinage des rues Galatin et Hôpital, a été mis en grand émoi, par la détonation de deux coups de revolver.

Paul Carado, un italien, arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier matin, de la paroisse St Jacques, a été dangereusement blessé d'un coup de revolver qui l'a atteint dans l'aine.

Quand le représentant de l'Abeille s'est rendu sur les lieux, le blessé était entre les mains des étudiants de l'hôpital.

Ils ont pansé sa blessure à la hâte et en ayant reconnu la gravité, ont fait transporter Carado dans l'Ambulance.

L'assassin P. Fiduccio a été arrêté à l'intersection des rues N Peters et Décatur par les agents de police Simone, Kingman et McCay, et écroué au poste du troisième précinct.

Le seul témoin de l'affaire est un gamin du nom de Salvadore Brogado, neveu du blessé. Il déclare qu'il se trouvait à l'angle des rues Hôpital et Galatin, quand Fiduccio, qu'il connait à peine, est arrivé. Il était sous l'influence de la boisson et, sans raison, a voulu battre l'enfant.

Carado a volé au secours de son neveu; une lutte s'est engagée entre les deux hommes. Fiduccio étant armé, a tiré deux fois sur son adversaire et l'a atteint dans l'aine. Carado, quoique blessé, a continué la lutte et s'est emparé de l'arme; mais Fiduccio s'est enfui, aussitôt qu'il eut été désarmé. L'agent de police Simone a entendu la détonation de l'arme à feu. Il est arrivé à temps pour aider à l'arrestation.

Carado devait repartir ce matin avec son frère, pour sa résidence à St Jacques.

Le prisonnier ayant protesté de son innocence, à la station de police, le caporal Cleary et l'officier Simone l'ont accompagné à l'hôpital, où le blessé l'a parfaitement reconnu comme son assassin.

Le Docteur Fortier a pansé le blessé et déclaré qu'il avait espoir de le sauver.

Alfred Wagner Grièvement Blessé.

Ce matin, entre minuit et une heure, Alfred Wagner, un des hoodlums les mieux connus de la police, a été transporté à l'hôpital dans un état alarmant. Il avait à la gorge une coupure infligée par Mike Kaveney.

Wagner était étendu sur une table d'opération à l'hôpital, quand le représentant de l'Abeille a visité cette institution. Il n'a pu prononcer que quelques paroles. Il avait, dit il, été victime d'un accident.

Kaveney maniant un rasoir, l'a blessé sans le vouloir.

La police n'ajoute pas foi à l'histoire, et l'ordre d'arrêter Kaveney a été télégraphié à toutes les salles de police.

LA POLITIQUE.

Il y a des gens qui se plaignent de ce qu'il y a disette de politique. Ils ont grand tort. Laissez s'apaiser les grandes chaleurs qui ont chassé bien loin nos politiciens, et vous verrez très vite le bal recommencer, les clubs s'agiter et les conventions se multiplier. Comment, par le temps qui court, le premier et le second districts qui ont la prétention de mener la ville, sont-ils silencieux et ne se remuent-ils pas?

C'est que l'ex-maire Fitzpatrick, qui est le grand meneur du premier district, n'est pas encore revenu de son voyage dans le Nord. Les uns prétendent qu'il est fatigué de la politique et qu'il veut se reposer; les autres disent qu'il est mécontent et qu'il boude. Nous n'en croyons rien. Qui a bu boira; qui a politiqué politiquera. Si l'on a pas suffisamment récompensé les services de M. Fitzpatrick, il saura bien prendre sa revanche et, s'il a des amis à placer, il trouvera moyen de les caser, tôt ou tard. Après tout, on ne voit pas clairement pourquoi le gouverneur Foster aurait déplacé M. H. Parker, le collecteur actuel du premier district, pour donner l'emploi à M. C. Stern, la créature de M. Fitzpatrick. Patience; attendons les retours des politiciens et les bruits de la rue vont recommencer de plus belle.

De son côté, le général Meyer tient à retourner à Washington. Il ne se passera pas longtemps, avant qu'il ne reparaisse en ville, pour chauffer sa candidature.

Dans le Second District Congressionnel, on parle de M Legendre comme le candidat républicain, car il y a maintenant des candidats républicains jusque dans le second district. Il serait difficile de supplanter M. Buck, s'il voulait maintenir sa candidature. C'est un homme capable et habile; mais il semble vouloir prendre sa retraite.

Le juge Baird vise à la représentation du troisième district. Il a pour lui trois paroisses, celles de Morehouse, de Richland et de Concordia; il peut compter, dit on, sur Madison et Tensas; il n'a plus à craindre M. Boatner, et M. Alcock Benoit semble s'être retiré. Il y a donc, pour lui, quelques chances de succès.

—On parle d'un prochain meeting qui doit avoir lieu, à la salle de l'Union Française, rue Remparts, près Dumaine, pour soutenir la candidature de MM. Bryan et Sewall. On cite comme orateurs pour la circonstance MM Frank McGloin, Harry L. Seward et J. E. Gleason

En attendant, ce soir, mardi, meeting des partisans du sound money. Il y aura foule, malgré la chaleur, à la salle des Odd Fellows.

Le Sergent Aucoin devant le Bureau de Police.

Une plainte a été déposée, hier matin, devant le Bureau des Commissaires de police, contre le sergent Aucoin par l'agent Davenport.

Ce dernier n'a fait qu'imiter la conduite du sergent à son égard.

Aucoin, en effet, avait depuis plusieurs jours, déposé une plainte contre Davenport.

Il est probable que l'affaire sera décidée, ce soir, à la réunion des commissaires

POUR RIRE.

De quel côté faut-il couper ?

TRIBUNE DE L'ABEILLE.

N.-le-Orléans, 25 août 1896.

M. l'Editeur de l'*Abeille*,

Monsieur,

La question de l'or et de l'argent étant à l'ordre du jour, nombre de lecteurs de l'*Abeille* vous seraient bien reconnaissants si vous vouliez bien répondre aux questions suivantes dans un prochain numéro de votre journal.

Quelle est au juste la quantité d'argent que peut contenir une piastre, (monnaie des E.-U.) et quelle est la quantité d'alliage?

Quelle est au juste la quantité d'or pur que contient une pièce d'or d'une piastre?

Un Lecteur Assidu.

Aux deux questions de notre correspondant, nous répondrons qu'invariablement dans toutes les pièces frappées aux Etats-Unis, il entre neuf dixièmes (9/10) de métal pur. Ainsi, dans la pièce d'un dollar d'argent en question, prenant 1,000 pour base, il entre 900 parties d'argent et 100 d'alliage.

Notre correspondant ne trouvera pas dénué d'intérêt quelques chiffres d'une indiscutable authenticité.

La pièce d'or de vingt dollars pèse 516 grains et contient 9 dixièmes d'or pur. La frappe en a été autorisée par une loi du 3 mars 1849. Jusqu'au 30 juin 1896, le gouvernement a frappé 63,884 661 pièces représentant $1,277,693,220.

La pièce d'or d'un dollar pèse 25 8 grains; c'est la même année, 1849, que la frappe en a été autorisée. Il en a été frappé 10,499,337.

La pièce d'argent d'un dollar, dont la frappe a été autorisée le 2 avril 1792, pesait tout d'abord 416 grains; mais son poids a été changé le 18 janvier 1837, en 412 1/2 grains. La frappe en avait cessé depuis le 12 février 1873; le 28 février 1878 elle a été reprise. Du 2 avril 1792 au 12 février 1873, il y avait 8,031 238 pièces frappées; du 28 février 1878 au 30 juin 1896, il y en a eu 438,821,279.

LOI DU DIMANCHE.

Le Maire Brittin et le Chef de la Police Gaster, cités devant le Juge Théard, pour Mépris de Cour.

On se rappelle que, la semaine dernière: sur une pétition de M. B. Armbruster, avocat de l'Association Gambrinus qui allait donner une fête au Lake View Park, West End, le juge Théard, de la Cour Civile de District, Division E, avait lancé une injonction interdisant à la police d'intervenir dans la vente de bière et autres rafraîchissements, pendant le festival qui devait s'y donner, le 23 août dernier.

Or, le maire Brittin, en dépit de cette injonction, a ordonné au chef Gaster d'interdire cette vente et d'arrêter ceux qui essaieraient de débiter une boisson quelconque, bière ou autre.

Forts de l'injonction qu'ils avaient obtenue, les membres du comité d'arrangements du festival voulurent exercer leurs droits : mais le maire Brittin avait donné au chef Gaster l'ordre de ne tenir aucun compte de l'injonction et d'arrêter ceux qui essaieraient de violer la loi du Dimanche—ce qui eut lieu, en effet. Il y a eu des arrestations, et d'honnêtes gens ont pu passer la nuit dans la geôle jusqu'au lendemain matin, à l'heure où s'ouvrait la cour.

De là, les plaintes devant la Cour Civile Division E.

Après lecture de la pétition le juge Théard a ordonné que M. A. Brittin, maire par interim, et le chef de police, Dexter S. Gaster, comparaissent devant lui, lundi prochain, 31 août, à 11 heures du matin, pour se défendre de l'accusation qui pèse sur eux; en d'autres termes, "pour montrer, comme on dit en jurisprudence américaine, pourquoi ils ne seraient pas punis pour mépris d'un ordre de cour.

Inutile d'ajouter qu'il y aura foule, lundi prochain, à la cour du juge Théard pour assister à cette séance.

Accident.

Le docteur Will R. Harnan, l'ex-secrétaire du Bureau de Santé, a été, hier après-midi, victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie.

Il se promenait en buggy avec sa femme et ses trois enfants, quand, arrivé à l'intersection des rues Alexandre et Orléans, le cheval s'est effrayé et a pris le mors aux dents.

Le docteur a bravement sauté à bas du véhicule. En essayant d'arrêter l'animal dans sa course, il a reçu un coup de pied sous le menton.

L'ambulance a été mandée aussitôt, et les étudiants, ayant constaté la gravité de la blessure, l'ont fait transporter à son domicile, rue Roman, près Tolane.

Les dommages au véhicule sont d'environ $5.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal. 2me district

nov 92—1 an—mer. jeu. dim

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil a eu lieu hier soir sous la présidence du maire pro tem, M. Brittin.

Vingt-sept membres étaient présents. Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

M. Clark propose aussitôt de suspendre les règlements et de procéder à la réorganisation du Conseil, d'après la nouvelle charte.

M. Guilland propose de renvoyer indéfiniment cette motion.

M. Sherrouse prend ensuite la parole pour exposer dans quelles conditions les nouveaux conseillers ont été élus. Il rappelle qu'une nouvelle charte de la ville était une de ces conditions, mais il pense qu'on devrait attendre, tout en reconnaissant la bonne volonté des promoteurs de la loi, l'avis des citoyens dans quelques années.

La proposition de M. Guilland de renvoyer indéfiniment la motion de M. Clark est repoussée par 20 voix contre 7.

La nomination d'un président du Conseil est alors mise à l'ordre du jour. On propose de nommer par acclamation M. Brittin, le maire protem actuel.

M. Claiborne déclare alors qu'il votera non parcequ'il considère qu'aucune place n'est vacante et que la nouvelle charte de la ville n'affecte pas le Conseil municipal actuel.

M. Brittin est réélu président du Conseil par 22 voix contre 5.

Il remercie aussitôt les membres du Conseil de la nouvelle marque de confiance qui lui est accordée. Puis il expose sa compréhension des devoirs des membres du Conseil et se déclare prêt à les remplir, comme le feront tous les autres, d'ailleurs.

M Cucullu déclare alors que les membres du Conseil ont renouvelé l'expression de leur confiance dans leur président pour lui permettre de les soutenir contre les corporations, et de les guider dans la défense des intérêts de la ville.

L'élection de l'avocat de la ville et de l'ingénieur de la ville sont ensuite confirmées par 22 voix contre 5. M. Claiborne expliquant qu'il votait non parce qu'il considérait qu'aucune vacance n'existait.

M Turner propose ensuite d'élire un greffier du Conseil, attendu que ce fonctionnaire est compris dans les clauses de la nouvelle charte de la ville.

D'autres conseillers sont d'un avis différent. En somme, les avis semblent des plus partagés au sujet de l'interprétation de la nouvelle charte.

M. Ricks estime que puisqu'on a renommé un président du Conseil, tous les autres fonctionnaires doivent être soumis à la réélection.

M. Herberger prétend qu'après avoir commencé à mettre en vigueur la nouvelle charte il doit être procédé à la renomination de tous les employés compris dans la classe intitulée service civil.

M. Brittin, qui préside la séance, pense que le Conseil est compétent pour traiter ces questions.

D'autres sont d'un avis contraire.

Il est enfin décidé par 21 voix contre 4 que le greffier du conseil est maintenu à son poste.

Puis le conseil passe à l'ordre du jour.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 25 août 1896.

Aux membres du Conseil :

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation :

1. Rapport du trésorier montrant l'encaisse pour les semaines finissant les 10, 17 et 24 août 1890

2. Communication du Commissaire des Edifices Publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail du 4 au 11 août, du 11 au 17 août, et du 18 au 24 août 1896;

3. Communication du même fonctionnaire, relativement à l'expiration du terme de location du marché Carrollton.

4. Communication du même fonctionnaire relativement à l'état actuel de la nouvelle bâtisse servant de tribunal et de prison, ainsi qu'au poste de police du 6me precinct et de la remise de la pompe No 18

Respectueusement,

A. Brittin,
Maire pro tem.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le Conseil adopte les mesures suivantes :

ORDONNANCES FINANCIÈRET.

Salaires du maire et des commissaires pour le mois d'août 1896, $1,458.20.

Département d'incendie, août, $21,250.

Louisiana Electric Light Company, montant convenu avec la ville avec engagement de ne faire aucune réclamation.

Bureau des Commissaires de Police, août, $15,416.66.

Département de Travaux publics, salaires des ouvriers, $10,900.

Barber Asphalt Company, $83.33.

John Reusch, réparation aux trottoirs de la rue Robert, $16.90.

John McNally, construction du nouveau tribunal d'Alger, $3,000.

Fritz Jahncke, pavage des trottoirs de la rue Perdido, $579 15.

E. A. Graiser, pavage des trottoirs de la rue Soniat, $251 07.

Départements divers, fournitures de bureau, $233 75.

Ordonnance enjoignant au commissaire des édifices publics de notifier la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles de faire paver en bois certaines rues aux endroits désignés.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de réduire ou d'annuler les assessements au nom de J. B Schutten, James Wago, E. H. Dugry, Mme M. L. Battle, C. F. Lowe, Mme Annie Thomas, Jacob Maas.

Ordonnance donnant aux rues Camp et Prytania la préférence dans la question du pavage.

Résolution autorisant le Trésorier à accorder une licence de six mois à Joseph Moll, pour un débit de liqueurs situé à Milneburg.

Résolution pour le remboursement à L. W. et à W. J. Lyons d'une somme de $15 chacun, versée pour amendes.

Résolution enjoignant le paiement à l'agent de police Deveray de la moitié d'une amende.

Résolution acceptant la soumission de la Barber Asphalt Company pour le pavage de la rue Amélie, entre les rues St-Charles et Carondelet

Résolution acceptant la soumission de W. A. Mills pour la construction d'une maison d'école, rue Annunciation, entre Valence et Bordeaux.

Permission à Henri Martin d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Port et Urquhart.

Ordonnance créant un bureau des commissaires de l'avenue Washington.

Transfert d'une somme de $1,500 du fond des travaux publics au fond de pavage en planches.

Permission à Graff et Pratts d'installer un four de boulanger.

Permission à la Barber Asphalt Company d'installer une machine à vapeur.

Après la lecture des affaires nouvelles le conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Choc électrique.

Thos McCaffrey, un employé de la Traction Co., en réparant les fils électriques, hier après midi, vers les trois heures et demie, à l'angle des rues Chestnut et Louisiana, a reçu un choc aux mains. Il a été aussitôt conduit à son domicile, rue Première, près Chippewa, où il a reçu les soins du docteur Saxter.

Grand Jury.

Les membres du Grand Jury se sont réunis, hier matin, en séance régulière. Après avoir délibéré quelques heures, ils ont présenté au juge Moise deux accusations en blanc; la première pour détournement et la seconde, pour actes de violence.

ROYAL

BAKING POWDER

Absolutely Pure.

Une poudre à pâtisserie faite de crème de tartre. Le meilleur de tous les levains.—*Le dernier rapport du gouvernement sur les aliments.*

Royal Baking Powder Co. New York

FEUILLETON.

No 39 Commencé le 12 juillet 1896.

LES FIANÇAILLES TRAGIQUES.

PAR ERNEST DAUDET.

SECONDE PARTIE.

LES DEUX PÈRES.

X

—Suite—

—J'ai son portrait; je le porte toujours sur moi. Tenez, monsieur, regardez-le. Peut-il exister créature plus délicieuse? Comment renoncer à sa tendresse!

Il tirait d'un portefeuille qu'il avait pris de sa poche une photographie d'album, celle que lui avait donnée Botrel et la présentait à Georges.

Celui-ci y jeta les yeux.

La surprise le fit bondir en lui arrachant un cri.

—Aline Leclerc!

—Vous la connaissez! demanda Frédéric.

—Je dois l'épouser bientôt; nous sommes fiancés.

—Est ce possible!

—Elle m'aime et je l'aime. M. Leclerc nous a donné son consentement. Quand vous m'avez rencontré sur la route de Munster, j'allais solliciter celui de ma mère, qui me l'a accordé. Voyez, moi aussi, j'ai un portrait.

A son tour il mettait sous les yeux de Frédéric un exemplaire de la photographie d'Aline, en tout pareil à l'autre, au bas duquel la signature de la jeune fille affirmait la réalité de ses engagements.

—Vous son père! balbutiait il, n'en pouvant croire ses yeux.

Quant à Frédéric l'événement, tout en le jetant dans une surprise pareille, ramenait en son cœur le calme de la sérénité.

Ses pleurs s'étaient séchés et son espérance reconquise se révélait sur ses traits tout à coup ranimés.

Cette métamorphose n'échappait pas à Georges. Il comprenait la nécessité de la mettre à profit sur l'heure.

—Persisterez-vous à vouloir vous venger de Célestin Leclerc? demanda-t-il.

—J'y renonce, dit Frédéric. Vous m'avez prouvé que je ne pourrais me venger sans compromettre le bonheur de ma fille, le vôtre. Et puis, je commence à croire que si Dieu vous a mis sur ma route et m'a conduit ensuite dans votre maison, c'est qu'il entendait se servir de vous pour m'aider à gagner la tendresse de mon enfant et que je l'aurai plus sûrement par vous, cette tendresse, que par la vengeance.

—Oui, comptez sur moi pour vous la rendre, s'écria Georges. Lorsque Aline sera ma femme, je lui révélerai peu à peu la vérité après l'avoir préparée à l'entendre sans qu'elle ait trop à en souffrir. Elle saura qui vous êtes; elle vous aimera. Que dis-je, nous serons deux à vous aimer et vous n'aurez pas eu besoin pour redevenir heureux de tuer l'homme qui si longtemps vous a empêché de l'être.

Frédéric et Georges causèrent longtemps encore. Celui-ci ne doutait plus maintenant de la vérité des affirmations de l'autre. A la faveur de leur confiance réciproque, ils revivaient le passé, sans se lasser d'y pénétrer toujours plus avant et d'en éclairer toutes les obscurités en se révélant les détails qu'ils ignoraient.

Georges connut en quelques instants toute l'histoire de Frédéric, et Frédéric toute celle de Georges. Rien ne fut omis, ni le dévouement d'Annette, ni celui de Botrel, ni les ténébreuses intrigues de mistress Killarney et de son frère.

Tout leur était révélations, surprises, raisons de s'unir dans l'affection comme dans la haine.

Ces confidences rapprochaient leurs cœurs. Elles ne prirent fin que lorsqu'ils n'eurent plus rien à se dire de leurs espoirs et de leurs craintes.

Maintenant, ils allaient se séparer après s'être promis de se revoir souvent, tous les jours, et de ne rien entreprendre sans se concerter.

— Encore un mot, monsieur Georges, dit Frédéric. Grâce à vous, j'ai foi dans un avenir plus heureux que ne le fut pour moi le passé. Mais, du bonheur que j'attends, je voudrais avoir l'avant-goût....

—Que puis-je pour vous le procurer? Dites vite. Si c'est possible, ce sera fait.

—Je voudrais voir ma fille; oh! rassurez-vous, la voir de loin, sans lui parler. Elle ne saura ni qui je suis, ni ce que j'espère.... Mais la contempler, admirer sa grâce, m'enivrer de son regard, de son sourire, voilà ce que je demande.

L'émotion faisait trembler sa voix.

Sa prière entrait dans l'âme de Georges avec une puissance irrésistible.

Le jeune homme s'avança vers lui, prit sa main et l'étreignant avec force :

—Vous verrez votre fille, monsieur Bertin, promit-il; et dès demain.

XI.

Le même jour dans la matinée, une de ces voitures dites mail-coach, que les Anglais ont importées chez nous depuis quelques années, filait bon train sur la belle route qui conduit de Paris à Versailles en passant par Saint-Cloud.

Avec sa physionomie de diligence confortable, ses quatre chevaux, son cocher de tenue impeccable et haut juché, ses deux valets de pied, sa caisse profonde laissée vide à dessein, ses banquettes aériennes occupées à la fois par les maîtres et les gens et la sonnerie de sa trompette demandant passage, le mail est pour les excursions le char aristocratique par excellence.

Celui que nous rencontrons au moment où il arrivait à la hauteur du parc de Villeneuve-l'Etang présentait au plus haut degré ce caractère, tant tout y était correct et soigné et tant la superbe allure des chevaux et l'élégance discrète de la livrée lui donnaient grand air.

Sur le dessus, quatre personnes étaient assises; d'un côté mistress Killarney et Aline Leclerc, de l'autre, et leur faisant face, Célestin Leclerc et James Stephenson.

Que Célestin, le notaire le plus occupé de Paris, eût abandonné pour tout un jour son étude et laissé ses clients aux prises avec son maître-clerc, il fallait qu'il eût pour cela de puissantes raisons.

Il en avait en effet et la plus puissante de toutes: c'est que Maud Killarney avait exigé qu'il en fût ainsi.

Vaincu, dominé, terrassé, sous le charme en un mot, Célestin en était réduit à ne pouvoir plus rien refuser à cette ensorceleuse.

Elle le tenait pieds et poings liés par la vertu de sa mirifique beauté dont elle déployait pour l'enivrer toute la magie depuis qu'elle s'était mise en tête de le contraindre d'accorder la main de sa fille à James Stephenson.

Peu de jours avant, si l'on eût dit à Célestin que le moment approchait où il sacrifierait le bonheur d'Aline à ce qu'il considérait comme le sien et où il envisagerait sans frémir la possibilité de livrer aux pires douleurs